



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR
Frédéric ANGOT - Blandine THOMAS - Etienne VALERO
Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmont Poupée, BP 17 - 83601 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - Fax : 04.94.44.52.65 - Web :

www.encheres83.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du mardi 22 avril 2025 à 9:00

Lieu : RESTAURANT CÔTE SOLEIL

101 quai du Commandant Le Prieur Port Santa Lucia 83700

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
1	●	lot de 20 tables 70x70 plateau résine imitation marbre noir pieds métalliques inox	120	180
2	●	lot de 47 chaises jaunes en résine tressée	180	210
3	●	palmier en fût de vin	40	60
4	●	palmier Washingtonia en pot	80	150
5	●	console 6 étagères grise	5	10
6	●	lot de 4 stands inox	20	40
7	●	lot de verres marqués ou non	30	40
8	●	caisse enregistreuse tactile KSD ref 100217 avec tiroir	50	70
9	●	moulin à café Naélia	10	20
10	●	lave-verres Diamond Fast Wash	80	150
11	●	machine à glaçons Diamond Nordica line	90	120
12	●	meuble arrière bar réfrigéré 2 portes noir 140x60x87	70	100
13	●	micro-ondes Sharp	5	10
14	●	plan de travail inox 2 plans avec dossier 120x71x93	60	80
15	●	Etagère inox avec pose bons de commandes 140x37x44	30	40
16	●	congélateur à couvercle vitré coulissant	10	30
17	●	vitrine réfrigérée Selonda L500-600	30	50
18	●	lave vaisselle à porte Emporo	50	80

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
19		● plonge monobac avec mélangeur sans douche	30	50
20		● table de travail inox réfrigérée L2G BM 3 portes plateau marbre avec possibilité saladette 137x70x110	70	140
21		● Etagère inox 200x40	30	40
22		● Etagère inox 200x40	30	40
23		● Armoire positive inox 2 compartiments Diamond gastro line plus	150	170
24		● table de travail inox AFI Colloin Lucy 3 portes avec plateau marbre et saladette 137x70x110	120	200
25		● Etagère inox chauffe-plats 2 plans 140x38x78	50	80
26		● micro-ondes Sharp	5	10
27		● Etagère inox 200x40	30	40
28		● Etagère inox 140x40	30	40
29		● plancha électrique	50	80
30		● plancha électrique Royal Catering IPX 3	60	110
31		● plan de travail inox 2 plans avec dossier avec plaques de cuisson induction intégrées 1x gasland chef 4 feux (félé) et 1x ls easy 2 feux 180x80x93	80	110
32		● lave main inox commande au genou	20	40
33		● Four Diamond Brio line evo monophasé	80	180
34		● lot de bacs gastro, culs de poule, couverts inox dépareillés, marmites inox, cocottes, marmites à moules	30	60
35		● lot de vaisselle de service pro	20	40
36		● four électrique Diamond brio line evo monophasé	80	180
37		● lot de 3 petites friteuses électriques	10	30
38		● vitrine réfrigérée Selonda L500-600	20	40
39		● armoire inox 1 porte, 3 plans	30	60



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

Frédéric ANGOT - Blandine THOMAS - Etienne VALERO

Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmont Poupée, BP 17 - 83601 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - Fax : 04.94.44.52.65 - Web :

www.encheres83.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mardi 22 avril 2025 à 11:00

Lieu : SARL PSE 1268 AVENUE DE PROVENCE 83600 FREJUS

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
1	●	console encadrement en bois couleur acajou plateau en verre	5	10
2	●	cafetière Krups pour Nespresso	5	10
3	●	bureau d'angle contemporain plateau brun clair, châssis métal noir 145x82x77 avec fauteuil noir	10	20
4	●	paire de fauteuils de bureau à roulettes skĭ noir	10	30
5	●	buffet enfilade contemporain 4 portes en mélaminé ébène dessus imitation marbre blanc	15	30
6	●	imprimante epson XP 2155	20	30
7	●	canapé contemporain tissu jaune 2 places	30	50
8	●	table basse contemporaine rectangulaire châssis iméal doré plateau verre 100x505x40	10	15
9	●	fauteuil contemporain velours noir pieds métal doré velours noir	15	30
10	●	Ecran tv TCL 50P631X1 50 pouces sans télécommande	60	120
11	●	Air track 2000 W	10	20
12	●	Aspirateur Samsung	10	20
13	●	Baie de brassage	40	70
14	●	laser Bosch avec pied Universal level 360 ref 3603F63E01	30	50
15	●	Aspirateur Kenston	10	30
16	●	ponceuse Kormann ref 235021	20	30
17	●	pack d'outils Makita comprenant: visseuse à placo DDF 453, perforateur DHR 171, scie sabre DJR 186, visseuse DTD 152, 2 meuleuses filaires 9558 HNR et GA 5040C, 2 chargeurs DC 18SD et DC 18RS et 4 batteries	90	150
18	●	spot de chantier filaire Arlux	5	10

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
19		● enrouleur électrique 15 M	10	20
20		● ponceuse à bande Muhlacker MVS 94	10	30
21		● caisse à outils	10	20
22		● radio de chantier Makita DMR 107	10	20
23		● pistolet à peinture Wagner W 100	5	10
24		● décapeur thermique Far tools HG 2000 B	5	10
25		● Radiateur Thermor Baléares 2 2000W horizontal	20	30
26		● Malette à clés Makita complète	20	40
27		● paire de ventouses à vitrages Piher cod	5	10
28		● chauffage de chantier Stanley	10	20
29		● scie circulaire Mac Alister MSCS 1500	10	30
30		● Cloueuse à gaz Hilti GX 120 ME	80	120
31		● coffret de scies cloche	5	10
32		● pistolet à sertir	10	15
33		● Echelle télescopique	50	80
34		● paire de mitigeurs Essebagno modèle Lilipop et Cascade	40	80
35		● colonne de douche Sensea Studio	20	40
36		● échelle alu 2 pans	30	40
37		● lève plaques manuel type tTR 7 mondélin PF 66004	30	60
38		● évier de cuisine encore en carton	20	30
39		● rouleau de laine minérale URSA terra	10	20
40		● lot de 50 tiges filetées	5	10
41		● carrellette Magnusson 630 mm	10	20
42		● 2 portes de placards	10	20
43		● paroi de douche	10	30
44		● paire de portes en bois	20	40
45		● lot de consommables et accessoires avec mastic acrylique blanc, colles à moulures, sacs de collage, lot de brides, rouleaux de scotch, seaux d'enduits et peinture, fixaations Spit, tuyaux pvc, poignées de portes, 2 fouetss de mélanges, et colles diverses	70	120



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

Frédéric ANGOT - Blandine THOMAS - Etienne VALERO

Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmont Poupée, BP 17 - 83601 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - Fax : 04.94.44.52.65 - Web :

www.encheres83.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mardi 22 avril 2025 à 14:00

Lieu : SARL GB SERVICES 55 IMPASSE PYTHAGORE ZA LA PALUD 83600

FDE III S

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
1	●	lot avec 1 bureau avec retour contemporain beige, 2 armoires 2 portes, 2 caissons de bureau 3 et 4 tiroirs et 1 fauteuil	20	40
2	●	canapé cuir noir 2 places	20	40
3	●	table rectangulaire plateau bois clair pieds métal noirs avec 6 chaises saloon	10	30
4	●	micro-ondes FAR	5	10
5	●	Forge	90	200
6	●	armoire de vestiaire métallique 2 portes grise	5	10
7	●	paire de tréteaux en acier	30	60
8	●	station de nettoyage Mamuth PW40E	90	180
9	●	grand établi 500x76 cm	20	50
10	●	touret à meuler Rondy 157 année 1987	5	10
11	●	servante	5	10
12	●	perceuse à colonne General Power Tools DPL13	50	80
13	●	longueur d'acier de 6 mètres + d'autres longueurs en inox	90	350
14	●	table de travail en acier sur roulettes 220x115x78	80	120
15	●	armoire de vestiaire grise à portes bleues	40	70
16	●	lot de visserie et boîtes	90	120
17	●	lot de 4 racks métalliques petites charges	40	60
18	●	lot avec scie sauteuse, lime à ruban, 2 pompes de relevages immergées	30	50

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
19	●	salamandre Pro-cuiseur 5000	20	30
20	●	Carrelette Mac Alister	10	20
21	●	table rectangulaire pieds alu plateau cuir noir 160x80x75	20	40
22	●	lot de 4 spots de chantier	20	40



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR
Frédéric ANGOT - Blandine THOMAS - Etienne VALERO
Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmont Poupée, BP 17 - 83601 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - Fax : 04.94.44.52.65 - Web :

www.encheres83.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du mardi 22 avril 2025 à 15:00

Lieu : LORIEUL 17 RUE GRISOLE 83600 FREJUS

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
1	●	visseuse Bosch Eazy Drill 1200	10	30
2	●	visseuse Ryobi R18PDBL avec chargeur et 2 batteries	20	40
3	●	Perceuse Stanley FatMax KFFMED 500	40	60
4	●	Dremel model 4250 Fo 13425045	20	40
5	●	Scie sauteuse Bosch PFZ 500E	20	40
6	●	scie sauteuse Bosch PST 750 PE	20	40
7	●	lot de 4 coupes-cordes chauffants Jiading,, hsgm et Engel +1 pistolet à colle Rapid EG111+ Décapeur thermique Ryobi	60	80
8	●	ponceuse Würth PM 200-E + perforateur Metabo UHE 22 (hs)	10	30
9	●	Servante à outils bien garnie + boîte à clés Würth + 2 petites boîtes de clés	70	150
10	●	compresseur Scheppach HC 50 2 HP avec agrafeuse pneumatique	50	70
11	●	Ordinateur Lenovo 2020 ref 90MV007YFR avec écran Philips	70	90
12	●	Imprimante HP ENVY 7830	50	70
13	●	lot d'accessoires de couture (oeillets visserie, velcro, fermetures éclair, sangles, bobines de fils)	90	180
14	●	lot de 11 rouleaux de cordes de couleurs et diamètres diverses	50	90
15	●	Lot de rouleaux de tissus	600	10250
16	●	lot de 18 tableaux en tissus et corde réalisés par Mr Lorieul non coté	90	200
17	●	Machine à coudre Pickling 320	50	90
18	●	Surpiqueuse simple entrainement Pfaff	50	100

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
19	●	surjeteuse Bernina 7000	200	500
20	●	Surpiqueuse triple entrainement Pfaff 1245	300	600



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

Frédéric ANGOT - Blandine THOMAS - Etienne VALERO

Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmont Poupée, BP 17 - 83601 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - Fax : 04.94.44.52.65 - Web :

www.encheres83.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mardi 22 avril 2025 à 16:30

Lieu : UNIVERSFAM BRG SENTEURS

067 AVENUE DE LA CORNICHE D'AZUR 83370 SAINT-VAULÉRY

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
1	●	paire d'étagères châssis métal noir 5 plans bois verni mat 86x1x180	30	50
2	●	présentoir rond 3 étages en mélaminé brun diam.103 cm ht 115 cm	20	40
3	●	paire de commodes en mélaminé blanc 1x 3 tiroirs 80x40x80et 1x2 tiroirs 50x34x50	10	20
4	●	mannequin femme en cellulose entier socle en verre	40	80
5	●	présentoir en mélaminé blanc 100x9x145	5	10
6	●	vitrine de présentation avec clé 40x40x178	10	20
7	●	buffet à enfilade 4 portes en bois couleur rose 206x51x100	10	20
8	●	présentoir en bois 2x3 casiers obliques 117x39x206	20	40
9	●	présentoir bois cagettes 2x4 casiers inclinés couleur bois naturel ht 175 cm	10	20
10	●	paire de présentoirs à vêtements chromés à 4 branches	20	40
11	●	lot de 4 chaises assises et dossiers velours rose pieds métal noirs	30	50
12	●	lot avec Etagère, échelle à accessoires et présentoirs avec et sans roulettes, miroir rectangulaire mural	30	50
13	●	lot de savons boules de bain, sels de bain, encens	50	70
14	●	lot d'environ 60 pièces de vêtements féminins (robes, pantalons,, jeans, chemisettes)	100	200
15	●	lot de 38 paires de sandales pour femme de marque Joïa	150	300
16	●	petit lot de bijoux, accessoires, lunettes, gourdes, chapeaux, maquillage	50	70
17	●	lot de 13 tapis en toile de jute usagés	30	50
18	●	lot de sacs d'emballage, rubans adhésifs, feuilles de soie, boîtes floquées	15	30



SELARL KALIACT HUISSIERS PROVENCE CÔTE D'AZUR

Frédéric ANGOT - Blandine THOMAS - Etienne VALERO

Commissaires de Justice Associés

63 Rue Edmont Poupée, BP 17 - 83601 FREJUS CEDEX

Tel : 04.94.44.52.60 - Fax : 04.94.44.52.65 - Web :

www.encheres83.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mardi 22 avril 2025 à 17:30

**Lieu : SARL BOISRAME MANUELA IMMOBILIER 64 BLD DE LA
LIBERATION 83100 LE MIV**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
1	●	comptoir de réception mélaminé 2 portes coulissantes brun clair 140x40x80	20	40
2	●	lot de 3 fauteuils crapeau velours jaune avec 1 table basse plateau blanc dim. 50 cm	30	50
3	●	frigo top Bluesky	10	20
4	●	micro-ondes Samsung	10	20
5	●	cafetière Philips pour Senséo	10	20
6	●	aspirateur Silvercrest	10	20
7	●	ordinateur de bureau Dell T1700 avec deux écrans Dell U2414H	70	100
8	●	Ordinateur de bureau Dell T1700 avec 2 écrans Dell U2414H	70	100
9	●	copieur Ricoh MP C 3004	200	300
10	●	Samsung Galaxy A53 6 B/DS 128 GB	40	60
11	●	buffet 2 portes, 2 tiroirs avec frein contemporain en mélaminé	10	20
12	●	lot de 4 plateaux/bureaux bois naturel vernis en mélaminé pieds métalliques noirs 160x90x78	120	180
13	●	paire de fauteuils de bureau noirs	10	20
14	●	paire de fauteuils de bureau noirs à roulettes pieds chromés	20	40
15	●	lot de 8 chaises pieds bois clairs assise et dossiers bleu galets noirs	40	60
16	●	paires de classeurs de bureau 2 tiroirs blanc à roulettes et 3 tiroirs noir avec clés	20	30
17	●	caisson de bureau 3 tiroirs beige clair	5	10
18	●	classeur de bureau métallique 2 tiroirs gris	5	10

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
19	<input checked="" type="radio"/>	lot de 7 racks petites charges	40	80

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
--------	---	-------------	------------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la SELARL KALIACT HUISSIERS CÔTE D'AZUR ou d'une caution de 500€ en espèces

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 11,90% HT, soit 14.28% T.T.C.

correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité.

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accord de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué.

L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE. Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
--------	---	-------------	------------	-------------

Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

ENLEVEMENT DES OBJETS OU DES MATERIAUX:

(prescriptions à remettre aux adjudicataires en deux exemplaires dont un à conserver signé et paraphé)

Les machines et leurs installations (réservoirs, tuyauteries, fosses, etc.....) sont vendues avec leur contenu :

L'acquéreur devra prendre en charge la vidange, le pompage, le conditionnement, le transport et le traitement des produits chimiques, huiles ou autres qu'elles contiennent et ce dans le respect de la législation et des règlements en vigueur. Il devra fournir tous justificatifs.

Sont exclus de la vente :

- Les bâtiments quelle que soit leur nature,
- Tous les organes scellés dans les bâtiments
- Les réseaux de protection d'incendie et le réseau éclairage dûment identifiés
- Toutes les parties considérées comme immeuble par destination
- Les transformateurs de tous types (à huile, secs, etc.....) qu'ils soient attachés aux bâtiments ou aux machines
- Les cellules électriques
- Les armoires électriques qui ne seraient pas liées exclusivement aux machines
- Tous les matériels portant une étiquettes "PAS A VENDRE"

Il est interdit aux acquéreurs de revendre sur place tout ou partie des lots.

Préalablement aux opérations de démontage, les acquéreurs devront obtenir toutes les autorisations nécessaires notamment administratives ou réglementaires.

Les acquéreurs devront souscrire une police d'assurance garantissant leur responsabilité civile pour tous les risques liés notamment à l'enlèvement, au démontage, à la manutention et au transport des installations et du matériel. Cette police devra également couvrir les dommages et leurs conséquences qui pourraient être causés aux immeubles et aux tiers. Cette garantie devra aussi couvrir tous les risques liés à l'environnement.

Les acquéreurs assumeront la responsabilité de leurs préposés, de tout éventuel sous-traitant et toute éventuelle personne physique ou morale qui interviendrait sur le site avec leur accord fut il tacite.

Les acquéreurs devront notamment s'assurer de la non dégradation des sols et des bâtiments, que ces dégradations soient de leur fait ou celui de tiers.

A cet effet, ils mettront en oeuvre tout moyen qu'ils jugeront nécessaire.

Les frais de démontage et les dommages de toutes sortes pouvant en résulter sont à la charge des adjudicataires.

Les acquéreurs devront enlever leurs lots dans les règles de l'art, il ne devront en aucun cas porter atteinte aux immeubles ainsi qu'à l'état des sols.

L'enlèvement devra se faire dans le respect de la législation en vigueur notamment en matière de Sécurité et du Droit du Travail ainsi que du Code de l'Environnement.

Il est fait interdiction à toute personne de :

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
--------	---	-------------	------------	-------------

- Consommer des boissons alcoolisées dans l'enceinte de l'usine
- Fumer sur l'ensemble du site
- D'utiliser tout matériel ou équipement l'usine
- D'utiliser les monte charges
- D'utiliser ou de se raccorder au réseau électrique existant

Les seules véhicules autorisés à circuler sur le parc de l'usine seront ceux affectés au chargement des matériels vendus. Aucun véhicule ne devra être stationné le long des bâtiments.

Les adjudicataires ne pourront prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de la maçonnerie.

Les acquéreurs devront prendre toutes les précautions utiles et notamment mettre en place tous les moyens et matériels de prévention des risques et de lutte contre l'incendie et la pollution.

Aucun produit ne devra être rejeté à l'égout (produits chimiques, huiles, etc...). Tous les déchets industriels (banals et spéciaux) générés par le démontage, l'emballage et la vidange des éléments de machine devront être éliminés par des sociétés agréées (pour les déchets industriels spéciaux, une copie des bordereaux de suivi des déchets industriels sera fournie). Les coûts d'élimination de ces déchets sont à la charge des acquéreurs. Le chantier devra être maintenu propre et les déchets récupérés (huiles de vidanges, produits chimiques, gravats, emballages, etc.....).

Travaux par points chauds : avant tout travail de soudure, de découpage ou nécessitant la mise en oeuvre d'une flamme, l'acquéreur devra disposer à portée de main d'un moyen de lutte contre le feu : extincteur approprié. Des écrans protecteurs seront judicieusement disposés pour éviter les coups d'arc au personnel évoluant à proximité. Le matériel de soudure et découpage utilisé devra être en parfait état.

L'utilisation de matériel de soudure et oxycoupage : les bouteilles, pleines ou vides, seront placées sur des chariots spéciaux ou stockées verticalement et amarrées pour éviter leurs chutes. Elles ne devront jamais être stockées près de sources de chaleur. Le matériel devra correspondre aux normes de sécurité en vigueur (clapet anti retour sur les liaisons gaz).

Pour les travaux effectués en hauteur, l'utilisation d'une nacelle ou d'une plate forme de travail sera prioritaire et le port de harnais de sécurité obligatoire. Si pour des raisons d'encombrement, l'utilisation de ces appareils n'es pas possible, il faudra prendre une échelle qu'il faudra attacher et se munir d'un harnais de sécurité dont le point d'ancrage est situé au-dessus de la tête.

Toute intervention sur une conduite, un raccord, une vanne, un câble ne devra être entreprise qu'après avoir pris toutes précautions en vue de garantir la sécurité des opérations.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne : Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose généralement d'un délai de 30 jours à compter de la vente adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SELARL KALIACT HUISSIERS CÔTE

N° Lot	J	Description	Estim. Bas	Estim. Haut
--------	---	-------------	------------	-------------

D'AZUR 63 RUE EDMOND POUPE BP 17 83601 FREJUS CEDEX comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.<Etud_Ad